



Ce projet est financé par l'Union Européenne



PROJET : Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc, 2018-2021.

Réf: ENI/2017/394-871

TERMES DE REFERENCE

Formation de 15 Cadres de l'Entraide Nationale

Administration Centrale et Coordinations Régionales

MODULE DE LA FORMATION EN PRESENTIEL : « ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES MIGRANTES VICTIMES DE LA TRAITE OU DE LA VIOLENCE DE GENRE »

Dates provisoires : du 24 au 26 mai 2021 à Rabat (lieu à déterminer)

Composante 1 : Appui au renforcement de capacités institutionnelles de l'Entraide Nationale pour l'accompagnement des migrants

Liste d'abréviations

AECID :	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
EN :	Entraide Nationale
SNIA :	Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile

Table des matières

- 1. Contexte général,**
 - 2. Objectifs,**
 - 3. Cible,**
 - 4. Modalités pratiques,**
 - 5. Dispositions pédagogiques,**
 - 6. Durée de la mission,**
 - 7. Profil souhaité du formateur,**
 - 8. Evaluation de la formation,**
 - 9. Dossier de soumission.**
-

1. CONTEXTE GENERAL

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc est devenu une terre de transit et de destination pour un grand nombre de migrant(e)s, de demandeurs d'asile et de réfugié(e)s. Pour faire face à cette nouvelle réalité et aux défis liés à la gestion du phénomène migratoire, le Maroc a entrepris une réforme de sa politique migratoire, suite à la Décision Royale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ainsi, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) a été adoptée en 2014.

Cette nouvelle approche de la question migratoire a permis la réalisation par les autorités marocaines de deux campagnes de régularisation, respectivement en 2014 et décembre 2016. Le nombre de migrant(e)s ayant bénéficié de la première vague de régularisation est estimé à 23.096 personnes. La seconde vague pourrait porter le nombre de migrant(e)s régularisé(e)s à plus de 40.000 personnes.

La SNIA s'intègre dans le cadre des politiques publiques sociales, conçues selon une vision globale et intégrée, pour prendre en considération les interventions de tous les acteurs et les besoins des différentes populations cibles d'une manière globale, notamment la stratégie du pôle social qui vise à accélérer la mise en œuvre du projet national en ce qui concerne la promotion des droits de l'Homme pour un développement social durable et équitable. Le 1^{er} objectif stratégique de la SNIA consiste, en

effet, à faciliter l'intégration des migrant(e)s régularisé(e)s et réfugié(e)s, notamment à travers l'accès aux services publics de base.

Le programme transverse de la SNIA relatif à la gouvernance et communication prévoit des actions de renforcement des capacités des acteurs en charge des questions d'immigration, d'asile et de traite des êtres humains, notamment dans les administrations pour les doter des compétences nécessaires à même de porter efficacement la nouvelle politique d'immigration du royaume.

2. OBJECTIFS :

► Objectifs opérationnels :

- Connaître le cadre légal international et national régissant la protection des femmes victimes de la traite ou de la violence de genre ;
- Développer une intervention de protection des femmes migrantes victimes de la traite ou de la violence de genre.

► Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera en capacité de maîtriser les concepts et le cadre légal national et international relatif à la protection des femmes victimes de la traite ou de la violence de genre ;
- A l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera en capacité d'assurer une meilleure prise en charge sociale des femmes migrantes victimes de la traite ou de la violence de genre (accueil, accompagnement, orientation et assistance).

3. CIBLE

► Population visée :

- Les personnes ciblées plus particulièrement sont les cadres en charge du dossier de la migration et les agents opérationnels de l'assistance sociale (travailleurs sociaux, ...) et qui sont impliquées directement dans la gestion de la question migratoire ;
- 2 types de groupes à prévoir :
 - o Groupe des cadres en charge du dossier de la migration au niveau territorial ;
 - o Groupe des travailleurs sociaux.
- Nombre de participant(e)s par groupe : 15 participant(e) s ;
- Les personnes ayant déjà bénéficié d'une formation similaire ne seront pas prioritaires pour cette formation ;
- La formation objet de cet appel d'offres concerne la formation d'un seul 1^{er} groupe de 15 personnes identifiées parmi les trois groupes.

► Pré-requis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation ;
- Le formateur est amené à utiliser un langage simple pour bien expliquer les concepts et les définitions nécessaires pour cette formation.

4. MODALITES PRATIQUES

► Modalités d'organisation :

- La durée de la formation est de 3 jours (7 heures par jour) ;
- La formation sera organisée en une seule session ;
- Elle se déroulera de 9h à 17h, avec une pause déjeunée d'une heure et deux pauses café de 15 minutes chacune. Des réajustements peuvent être apportés en fonction des spécificités du lieu de l'organisation de la formation (probablement dans un hôtel à Rabat);
- La formation se déroulera en présentiel avec l'éventuelle possibilité de basculer vers une formation en ligne en cas de restrictions sanitaires (Covid-19),

► Lieu de la formation :

- Le lieu de formation sera identifié en concertation entre l'EN, l'AECID et la fondation Cideal Maroc (probablement dans un hôtel à Rabat)

- L'espace de formation devrait répondre aux exigences nécessaires pour un bon déroulement de la formation. Des salles pour les travaux des sous-groupes sont à prévoir.
- ▶ **Contenu indicatif :**
 - Les concepts et les définitions de base ;
 - Le droit international, la réglementation marocaine, la migration et les droits de l'homme ;
 - Les dispositifs nationaux d'accompagnement des femmes migrantes victimes de violences ;
 - Les concepts d'accompagnement et d'assistance sociale des enfants handicapés migrants ;
 - Le montage d'un projet d'accompagnement d'une femme victime de violence ;
 - Etc...
- ▶ **Langues :**
 - Langues requises pour l'animation de cette formation : Arabe et français.
 - Langue des supports et des livrables : Français.
- ▶ **Travail attendu des participant(e)s :**
 - Aucun travail préparatoire ou de suivi n'est exigé aux participant(e)s.
- ▶ **Comité du suivi de la mission**

Un comité de suivi de la mission, composée de représentants de l'EN, de l'AECID et de CIDEAL Maroc, va superviser la mission.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet tout au long du processus, de l'élaboration de module à la mise en œuvre de la formation. Le consultant sera le responsable de la formation, de l'élaboration des modules de formation et du programme.

5. DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

- ▶ **Méthodes et modalités pédagogiques :**
 - La méthode pédagogique à adopter pour l'organisation de cette formation est la méthode active ;
 - Dans la mesure du possible, l'interactivité favorisant l'acquisition des apprentissages doit être privilégiée. Une animation dynamique à adopter ce qui permettra d'avoir une participation active des participant(e)s ;
 - Tous les exemples et les cas pratiques étudiés lors de cette formation devraient avoir un lien direct avec la mission de l'EN dans la mise en œuvre de la SNIA notamment en matière de l'assistance sociale et de l'accompagnement à l'intégration socioéconomique des migrant(e)s ;
 - Le formateur est invité en début de séance de réserver un temps de recueil des attentes des participant(e)s. Les attentes des participant(e)s permettront ainsi au formateur d'adapter en temps réel sa formation. En cas d'impossibilité d'assurer une réponse à quelques attentes non prévues dans le programme de formation et ayant une relation avec la thématique de formation, le formateur est invité à partager (*dans un délais maximal de 5 jours après la formation*) avec les participant(e)s des ressources faciles à utiliser et qui porte des éléments de réponse aux attentes exprimés et non prises en compte par la formation ;
 - Le formateur devrait veiller à ce que les méthodes et les techniques préconisées alternent entre elles et soient assez diversifiées et à ce que les développements théoriques soient bien disséminés tout au long de la formation. L'apport théorique ne doit pas dépasser 30 % du temps réservés à la formation ;
 - En plus de la partie théorique, le module de formation doit être orienté principalement vers des cas pratiques (cas d'études, simulations, exercices). Il doit aussi contextualiser les concepts théoriques au cas marocain et à la population migrante au Maroc en s'ouvrant sur les bonnes pratiques développées ici ou ailleurs ;
 - Le formateur doit fournir aux participants des documents annexes précis (entre 2 et 5), et qui sont directement liés au sujet de la formation et la complètent, facilement utilisables que les participant(e)s pourraient lire pour compléter la formation. Il s'agit des documents disponibles sur internet ou autres sources gratuites ;
 - Le formateur doit proposer un module de formation et des outils pédagogiques qui tiennent compte de la dimension genre.

► **Techniques pédagogiques**

- Le formateur devrait adapter différentes techniques pédagogiques pour atteindre les objectifs recherchés de la formation. A titre indicatif, les techniques suivantes sont à utiliser :
 - Apports théoriques ;
 - Rythme de la formation (alternance 20-30 minutes) ;
 - Travaux individuels, par binômes, en sous-groupes ;
 - Etude de cas ;
 - Témoignages ;
 - Jeux de rôle ;
 - Film ;
 - Jeux pédagogiques ;
 - Entraînements par la vidéo ;
 - Test ;
 - Quiz ;
 - Etc.

► **Supports et livrables à produire par le formateur au moins 3 jours avant la formation :**

- **1. Guide de participant**, il doit inclure, entre autres : l'introduction, le contexte, les concepts et les définitions, les parties correspondant chacune à une thématique particulière du module, les séquences de la formation et le contenu de chaque séquence, l'ensemble des supports pédagogiques utilisés, la démarche de démultiplication, la bibliographie et les annexes ... ;
- **2. Manuel de formateur**, c'est un document pédagogique détaillé qui sera utilisé par le formateur pour l'animation de ce module. Il doit être structuré pour bien définir l'objectif de chaque activité de formation prévue dans le guide de participant. Il doit décrire le déroulement et le programme de formation, fixer la durée et définir les techniques et les méthodes pédagogiques (travaux en groupes restreints, brainstorming, études de cas, jeux de rôles...), le matériel nécessaire et les présentations Power Point PPT utilisées pour l'animation de ce module. Ce document devrait constituer la feuille de route pour les formateurs et les formatrices internes de l'EN pour dupliquer/généraliser le contenu de cette formation aux autres cadres de l'EN et aux associations partenaires de l'EN ;
- **Rapport final de la formation (à produire 5 jours après la formation)**, qui comprendra le déroulement, l'évaluation des acquis et de satisfaction, un résumé des échanges du groupe, des recommandations, des photos, documents et supports utilisés lors de la formation, etc... ;
- Les activités à réaliser par les participant(e)s entre les deux séances,

NB : le formateur s'engage à remettre le rapport final dans un délai de 5 jours ouvrables après la formation et doit inclure, par la suite, les commentaires qui lui seront communiqués par l'EN, l'AECID et la fondation Cideal Maroc.

6. DUREE DE LA MISSION

- Pour réaliser cette formation, 12 jours ouvrables seront consacrés à sa réalisation répartis comme suit :
 - 7 jours pour la préparation de la formation et l'élaboration du guide de participant et du manuel de formateur ;
 - 3 jours pour l'organisation de la formation ;
 - 2 jours pour la rédaction du rapport final, l'évaluation et la clôture de la mission.

7. PROFIL DE FORMATEUR SOUHAITE

- Avoir un diplôme minimum Bac + 5 en pédagogie, en sciences sociales ou en discipline similaire ;
- Être un formateur confirmé dans les domaines en question ou similaires ;

- Avoir au moins 7 années d'expérience dans la conduite de formation dans les domaines en question ou domaines similaires ;
- Avoir une bonne expérience dans l'élaboration de manuels et de modules de formation sur les sujets en question ou similaires ;
- Avoir une expérience en matière de la migration, du genre, de l'accompagnement et l'assistance sociale des femmes victimes de violence ;
- Capacités d'animation, de communication en Arabe et en Français ;
- Une bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

8. ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Deux types d'évaluation à proposer par le formateur :
 - o **L'évaluation pédagogique** : pour évaluer les acquis des participant(e)s à l'issue de la formation. Cette évaluation a pour but de vérifier les acquis individuels au regard des objectifs professionnels. Elle consiste à évaluer les connaissances des participant(e)s via un quiz (QCM) au lancement de la formation et avant sa clôture ;
 - o **L'évaluation de satisfaction** : est réalisée via un questionnaire renseigné par les participant(e)s à la fin de la formation.
- Le formateur est invité aussi à identifier des personnes parmi les participant(e)s qui seront retenues pour participer à la formation des formateurs internes.

9. DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission des consultant(es) intéressé(es) devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- **Une offre technique** portant sur la compréhension des présents termes de référence et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs attendus, un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, les étapes et durée de réalisation et livrables prévus dans les termes de référence.
Une attention particulière devrait être accordée au contenu des livrables et supports à produire par le consultant.
- **Le CV du/de la consultant(e)** doit mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes du/de la consultant(e) dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires.
- **Une proposition financière** (en TTC) présentant uniquement les honoraires du/de la consultant(e) pour réaliser la prestation.
- **Trois références.**

Le dossier complet du soumissionnaire est à envoyer, en un seul email, à info@cidealmaroc.org au plus tard le 7 mai 2021 à 16h.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.